



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE L'AFRIQUE DE L'OUEST

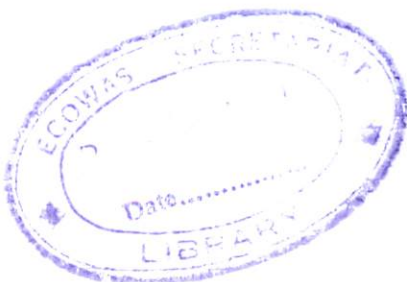
ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES



Original : français

**VINGT-QUATRIEME SOMMET DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
Bamako, 15 - 16 décembre 2000**

COMMUNIQUE FINAL



Secrétariat exécutif
Bamako, décembre 2000

INTRODUCTION

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa vingt-quatrième session ordinaire à Bamako, République du Mali du 15 au 16 décembre 2000 sous la Présidence de Son Excellence Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, Président en exercice de la CEDEAO.

2. Etaient présents à la session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentations dûment accréditées :

- **Son Excellence Mathieu KÉRÉKOU**
Président de la République du Bénin
- **Son Excellence Blaise COMPAORÉ**
Président du Faso
- **Son Excellence Koumba YALLA**
Président de la République de Guinée Bissau
- **Son Excellence Dahkpanah Dr. Charles Ghankay TAYLOR**
Président de la République du Libéria
- **Son Excellence Alpha Oumar KONARÉ**
Président de la République du Mali, Président en exercice de la CEDEAO
- **Son Excellence Olusegun OBASANJO**
Président de la République Fédérale du Nigéria
- **Son Excellence Abdoulaye WADE**
Président de la République du Sénégal
- **Son Excellence Ahmad Tejan KABBAH**
Président de la République de Sierra Léone
- **Son Excellence le Général Gnassingbe EYADÉMA**
Président de la République Togolaise
- **Son Excellence Mme Aïssatou NJIE-SAIDY**
Vice-Président de la République de Gambie

- **Son Excellence Lamine SIDIMÉ**
Premier Ministre de la République de Guinée
Représentant le Président de la République
- **Son Excellence Sangaré Abou DRAHAME**
Ministre des Affaires Etrangères de Côte d'Ivoire
Représentant le Président de la République
- **Son Excellence James Victor GBEHO**
Ministre des Affaires Etrangères du Ghana
Représentant le Président de la République
- **Son Excellence Nassirou SABO**
Ministre des Affaires Etrangères du Niger
Représentant le Président de la République
- **Son Excellence Mme. Marly de Menezes Barbosa VINCENTE**
Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères et des
Communautés du Cap Vert, représentant le Premier Ministre

3. Les personnalités suivantes ont également assisté à cette vingt-quatrième session à titre d'observateurs :

- le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)
- le Représentant le Secrétaire général des Nations Unies ;
- le Président de la Commission de l'Union économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- le Président du Comité des Gouverneurs des Banques centrales de l'Afrique de l'Ouest, Gouverneur de la Banque centrale de la Gambie.

4. La liste des autres participants est jointe en annexe.

5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les importants discours programmes de Leurs Excellences Alpha Oumar KONARÉ, Président de la République du Mali, Président en exercice de la CEDEAO, Olusegun

OBASANJO, Président de la République Fédérale du Nigéria et Ahmed Tejan KABBAH, Président de la République de Sierra Léone. La Conférence a décidé de faire de ces discours programmes des documents de travail. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur engagement à renforcer la paix et la sécurité régionales et de faire de la CEDEAO un instrument efficace de promotion, de développement et de l'intégration des économies ouest africaines.

UNION AFRICAINE

6. La Conférence s'est félicitée de la signature de l'acte constitutif de l'Union africaine lors du 36ème sommet ordinaire de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 11 juillet 2000 à Lomé. Afin de rendre effectif cet important projet pour le devenir des populations africaines, la Conférence a lancé un appel à tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à procéder dans les meilleurs délais à la ratification de l'acte constitutif de l'Union africaine.

PROGRAMMES DE LA CEDEAO

7. La Conférence a adopté les rapports du Secrétaire exécutif, de la 47ème Session du Conseil des Ministres et de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères. Ces rapports portent principalement sur les points suivants:

- l'harmonisation des programmes d'intégration de la CEDEAO et de l'UEMOA;
- la mise en oeuvre du marché commun de la CEDEAO
- la création de la zone monétaire de la CEDEAO
- les programmes sectoriels de production et de développement des infrastructures;
- les programmes de santé, d'éducation et de l'information;
- les questions administratives et financières ;
- la paix et la sécurité régionales.

8. La Conférence a mis un accent particulier sur les questions économiques, institutionnelles, de paix et de sécurité ci-après :

AU TITRE DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES,

Accélération du processus d'intégration en Afrique de l'Ouest

9. La Conférence, après avoir examiné les modalités opérationnelles de la mise en oeuvre de la stratégie d'accélération du processus d'intégration régionale en Afrique de l'ouest en vue de la création d'un espace économique régional unifié, a décidé de mettre en place, dans les meilleurs délais l'union douanière dans le cadre de la CEDEAO qui serait basé sur les tarifs extérieurs minima existant dans la sous-région qui vont de 0 % à 20 % selon le type de produits et sur le désarmement tarifaire intégral dans les échanges intra-communautaires des pays de la Communauté. A cet égard, la Conférence invite le Secrétariat de la CEDEAO à entreprendre sans tarder, les études d'impact du tarif douanier commun sur les finances publiques, le tissu économique et les entreprises des pays de la CEDEAO en fonction des tarifs minima. En outre, la Conférence invite les partenaires au développement, notamment le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne, à apporter toute l'assistance requise pour la réalisation des études et le financement des coûts éventuels d'ajustement budgétaire et économique qui en résulteraient.

10. La Conférence a souligné que le renforcement de la dimension politique et économique de l'intégration doit s'accompagner d'actions et de mesures visant à consolider les acquis de la Communauté. A cet égard, la Conférence a instruit le Secrétaire Exécutif d'identifier et de proposer des actions spécifiques pour soutenir le développement socio-économique des pays insulaires et sans littoral de la Communauté (le Cap Vert, le Burkina Faso, le Mali et le Niger).

PROGRAMME DE COOPÉRATION MONÉTAIRE

11. La Conférence s'est félicitée de l'accélération du processus d'intégration

monétaire enregistrée depuis son dernier Sommet tenu en décembre 1999 à Lomé qui s'est matérialisée par l'adoption des statuts de la Deuxième Zone monétaire de la CEDEAO et des statuts de la Banque centrale commune. Elle encourage les pays concernés à redoubler d'efforts pour assurer la convergence de leurs politiques macro-économiques afin de faciliter la fusion avec la zone monétaire CFA pour donner naissance à la zone monétaire unique de la CEDEAO en 2004.

12. Tout en saluant la création de la deuxième zone monétaire, la Conférence a invité le Conseil de Convergence à mener la réflexion sur la nécessité d'une mise en circulation de signes monétaires propres à la deuxième zone pour une période seulement de deux (2) ans.

13. La Conférence a invité le Comité des Gouverneurs des Banques centrales à réexaminer la question du mécanisme de change CEDEAO en vue d'en renforcer les modalités pratiques de mise en oeuvre.

PASSEPORT DE LA CEDEAO

14. Le Secrétaire Exécutif a procédé à la remise officielle des spécimens du passeport CEDEAO aux Chefs d'Etat. La Conférence a invité tous les Etats membres à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en circulation de ce document de voyage dans les meilleurs délais.

VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

15. La Conférence s'est sérieusement préoccupée des ravages que causent le paludisme et le SIDA au sein de nos populations. A cet égard, elle invite tous les Etats membres à prendre les mesures nécessaires en vue de la concrétisation des stratégies de lutte contre le SIDA et le paludisme, adoptées par les Ministres de la Santé de l'OUA et de la CEDEAO. La Conférence a lancé

un appel pressant aux laboratoires pharmaceutiques et à la communauté internationale afin qu'ils favorisent l'accès de nos populations aux médicaments à des prix abordables.

16. Reconnaissant que les enfants d'aujourd'hui seront les forces vives de l'avenir, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à combattre toutes les formes de violence subies par les enfants comme les violences physiques, le trafic aux fins d'esclavage, le recrutement et l'enrôlement dans les conflits. Ils invitent les Etats membres à ratifier le Statut de la Cour pénale internationale, et à traduire en justice les personnes qui recrutent et utilisent les enfants dans les conflits armés.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

17. Préoccupée par les pénuries graves d'eau qui sont préjudiciables au développement économique et social de l'Afrique de l'ouest, en dépit d'un potentiel énorme, la Conférence a adopté un Plan d'Action régional de gestion intégrée des ressources en eau dont l'objectif est de créer un cadre cohérent de coordination et d'harmonisation des plans, programmes et des stratégies de gestion des ressources en eau des Etats membres de la CEDEAO.

AU TITRE DES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

i) Renforcement institutionnel de la Communauté

18. En vue d'assurer un meilleur suivi des programmes de la Communauté et de favoriser la communication entre ses institutions et les Etats membres, La Conférence a instruit le Secrétaire Exécutif à étudier la possibilité de la désignation de représentants du Secrétariat dans les Etats membres.

19. Dans le cadre de la restructuration des Institutions de la Communauté, et dans le souci d'améliorer leur efficacité, la Conférence a instruit le Secrétaire Exécutif de présenter, lors de sa prochaine session, un rapport détaillé qui fait

ressortir le montant total des charges du personnel des institutions de la Communauté et leur part dans le budget général.

ii) **Cour de Justice**

20. La Conférence a mis en place la Cour de Justice de la Communauté composée des membres suivants :

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| - M. BENIN Anthony Alfred | Ghana |
| - Mme Hadjia DABOYA Awa Nana-Amadou | Togo |
| - Mme MALLE Aminata | Mali |
| - El Hadj TALL Mansour | Sénégal |
| - M. TOE Barthélémy | Burkina Faso |
| - Mme DONLI Hassine Mapwaniyo | Nigéria |
| - M. SIDIBE Soumana Dirarou | Niger |

21. La Conférence a décidé de poursuivre les consultations en vue de désigner le siège de la Cour..

iii) **Parlement de la Communauté**

22. La Conférence s'est félicitée de la mise en place du Parlement de la Communauté composé de 120 membres. Elle a, en outre, décidé de poursuivre les consultations en vue de désigner le siège du Parlement.

iv) **Drapeau de la CEDEAO**

23. La Conférence a invité le Secrétariat exécutif à organiser un concours auprès des artistes de la région pour concevoir le drapeau de la CEDEAO.

AU TITRE DES QUESTIONS DE PAIX ET DE SECURITE REGIONALES

Guinée, Sierra Léone, Libéria

24. Face à la détérioration du climat de paix et de sécurité entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a profondément examiné cet important sujet. Le Sommet prend acte de l'engagement pris en commun par la Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone :

- i) Chaque pays s'engage à utiliser ses forces pour empêcher que des individus armés nationaux ou non, utilisent le territoire national pour préparer et perpétrer des agressions dans les pays voisins.
- ii) Chaque pays s'engage à désarmer tout groupe armé irrégulier présent sur son territoire.
- iii) Les trois pays s'engagent, dans leur effort commun pour instaurer la confiance et ramener la paix, à renoncer à tout acte, à toute déclaration, par quelque moyen de communication que ce soit, pouvant apparaître comme hostile à l'égard de l'autre partie.
- iv) Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour le déploiement diligent des Forces d'interposition armées le long des frontières entre les trois (3) pays. Le Sommet recommande la rencontre urgente des Chefs d'Etat des trois pays sous l'égide de la CEDEAO et de l'OUA.

Sierra Léone

25. La Conférence a réaffirmé son soutien à l'Accord de Paix de Lomé entre le Gouvernement de la Sierra Léone et le RUF. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont invité les différentes parties concernées à respecter scrupuleusement les dispositions pertinentes de l'Accord de cessez-le-feu signé

à Abuja le 10 novembre 2000. Ils ont lancé un appel pressant aux Etats membres de la CEDEAO, de L'OUA et à la communauté internationale afin qu'ils fournissent des troupes à la MINUSIL pour lui permettre de remplir efficacement sa mission.

Côte d'Ivoire

26. La Conférence a salué la démarche du Comité des Dix de l'OUA sur la Côte d'Ivoire qui est la démonstration de la volonté commune du continent à promouvoir la paix, la sécurité et la démocratie dans un Etat membre. La Conférence a exhorté les autorités ivoiriennes à renforcer le dialogue et la réconciliation pour la participation effective de tous les Ivoiriens au processus démocratique en République de Côte d'Ivoire.

27. Face à l'évolution de la situation, la Conférence a mandaté le Président en exercice de dépêcher le plus tôt possible, une mission du Conseil de Médiation et de Sécurité.

28. En outre, la Conférence a condamné les nombreuses pertes en vies humaines et les dégâts matériels importants qui ont émaillé les récentes consultations électorales en Côte d'Ivoire. Elle a, en conséquence, souligné la nécessité d'une enquête internationale sur les tueries enregistrées afin de faire toute la lumière sur les responsabilités de ces massacres.

Sénégal

29. La Conférence a félicité Son Excellence Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, pour l'initiative de paix qu'il a récemment prise en vue d'engager le dialogue avec les indépendantistes casamançais. La Conférence a invité tous les Etats membres de la CEDEAO, particulièrement les Etats voisins, à soutenir ce processus de paix.

Guinée Bissau

30. La Conférence, attachée aux dispositions contenues dans la Déclaration des Principes de Politique de la CEDEAO, a fermement condamné la tentative de renversement du Gouvernement démocratiquement élu de la Guinée Bissau et a, en conséquence, insisté sur le respect de la légalité constitutionnelle et l'état de droit afin de renforcer le processus démocratique dans le pays. Elle a réaffirmé la nécessité de la réconciliation nationale telle que prévue dans l'Accord d'Abuja. A cet effet, elle exhorte le Gouvernement de Guinée Bissau à se pencher sur le statut de l'ancien Président Joao Bernardo VIEIRA afin de lui accorder les privilèges y relatifs.

31.. La conférence, consciente de l'importance du redémarrage de l'économie bissau-guinéenne après plusieurs mois de conflit, demande à la communauté des bailleurs de fonds et surtout des institutions de Bretton Woods, d'apporter le plus rapidement possible à la guinée Bissau, l'assistance technique et financière indispensables.

AU TITRE DE LA COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

32. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont réitéré leur gratitude aux partenaires au développement, notamment l'OUA, l'Union européenne, l'USAID, la CEA, la Banque mondiale, le FMI, l'UIT, la FAO, le Japon, le Canada, l'Allemagne pour leur appui multiforme à la mise en oeuvre du processus d'intégration régionale. Ils ont encouragé le Secrétariat de la CEDEAO à relancer la coopération avec la BAD et à poursuivre ses efforts d'élargissement de la coopération à d'autres partenaires, dont notamment les pays scandinaves et les pays arabes.

QUESTIONS A ETUDIER

33. La Conférence a souligné la nécessité d'intensifier les efforts de

coopération et d'intégration régionales. A cet effet, elle a instruit le Secrétaire Exécutif à mener des réflexions sur les meilleurs voies et moyens permettant à la CEDEAO de mieux remplir sa mission. Ces réflexions devraient porter sur les questions ci-après :

- i) la pratique du bilinguisme dans les institutions de la Communauté;
- ii) l'établissement d'une Force de Police de la CEDEAO pour lutter contre l'insécurité et la criminalité transfrontalières ;
- iii) le système de rotation à la présidence en exercice de la Communauté ;
- iv) la réforme institutionnelle de la Communauté : constitution du Gouvernement de la Communauté avec des compétences sectorielles bien définies ;
- v) le choix du nom de la Communauté et la désignation de la capitale de l'Afrique de l'Ouest.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE CONFERENCE

34. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de reconduire Son Excellence Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali, à la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO. La prochaine réunion ordinaire de la Conférence aura lieu en décembre 2001 en un lieu qui sera déterminé par consultations.

FAIT A BAMAKO LE 16 DECEMBRE 2000

**VINGT-QUATRIEME SOMMET DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

Bamako, 15 - 16 décembre 2000

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude au Président en exercice, Son Excellence alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali, au gouvernement et au peuple maliens pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Bamako. La Conférence a particulièrement félicité le Président KONARE pour le leadership exemplaire dont il a constamment fait preuve pour promouvoir l'intégration ouest africaine ainsi que pour l'intérêt personnel qu'il a manifesté dans la recherche de solution aux différentes crises qui secouent la sous-région.

